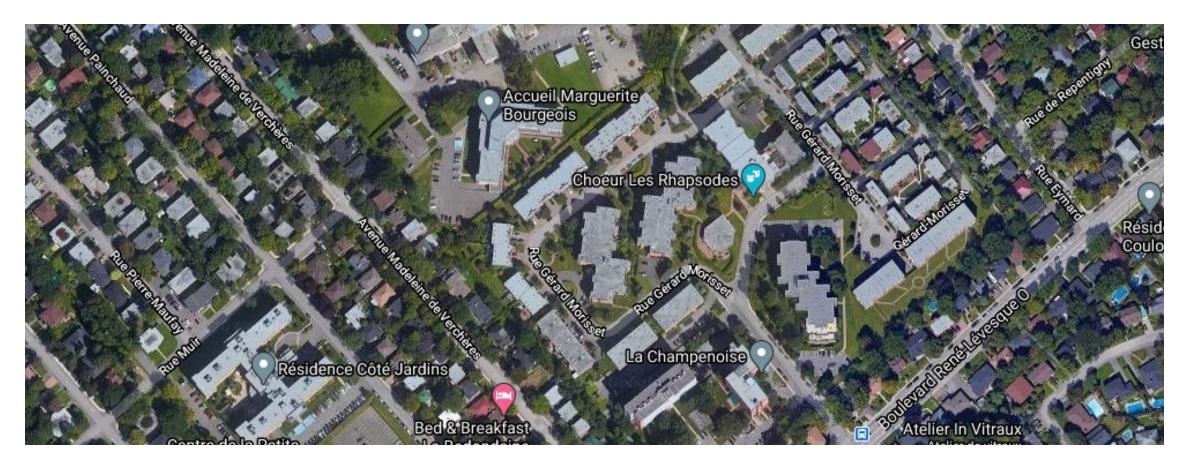


Plan de la présentation

- 1. Mise en contexte
- 2. Principes et notions
- 3. Analyse de la situation actuelle
- 4. Scénarios possibles
- 5. Prochaines étapes



1. Mise en contexte - secteur à l'étude





1. Mise en contexte – l'origine de la demande

- Pétition d'un groupe de résidants du secteur (novembre 2018)
 - Demande : extension de l'interdiction du stationnement
- Requêtes ponctuelles



Modalités d'intervention

- Stationnement alternatif
 - Un côté de la rue (lundi-mercredi-vendredi) et l'autre côté de la rue (mardi-jeudi)
- Stationnement à durée déterminée
 - o 60 minutes
- Stationnement interdit
- Système de permis de stationnement sur rue



Système de permis de stationnement sur rue

- Objectifs
 - Mettre des places de stationnement sur rue à la disposition des résidants n'ayant pas accès à des places de stationnement hors rue
 - Maintenir des places de stationnement de courte durée pour la clientèle des établissements commerciaux
 - Maintenir des places de stationnement sur rue non réglementées pour les visiteurs et les travailleurs



Système de permis de stationnement sur rue

- Comment y arriver
 - Par une réglementation encadrant la durée du stationnement et les utilisateurs
- Fonctionnement
 - Tous les résidants du quartier peuvent obtenir un permis de stationnement pour chaque véhicule dont ils ont l'usage au coût annuel de 80 \$
 - Le permis est valide seulement dans les espaces où les signalisations indiquent « Excepté véhicules munis d'un permis de stationnement »





Système de permis de stationnement sur rue

- Critères pour l'instaurer
 - De nombreux résidants, propriétaires d'un véhicule, n'ont pas accès à une place de stationnement à leur domicile
 - Plusieurs résidants, ayant accès à une place de stationnement hors rue, éprouvent de la difficulté à trouver une place dans la rue



Système de permis de stationnement sur rue

Avantages

- Facilite l'accès à une place de stationnement dans la rue
- Facilite le stationnement à proximité du domicile du résidant
- Facilite l'accès de la clientèle aux établissements commerciaux
- Augmente le taux de roulement des véhicules stationnés dans la rue

Inconvénients

- Besoin d'acheter une vignette
- S'assurer de sa visibilité et prévoir son renouvellement
- Augmentation de la réglementation du stationnement dans le quartier
- Difficulté de se stationner pour les visiteurs si les deux côtés sont réglementés



Méthodologie d'analyse

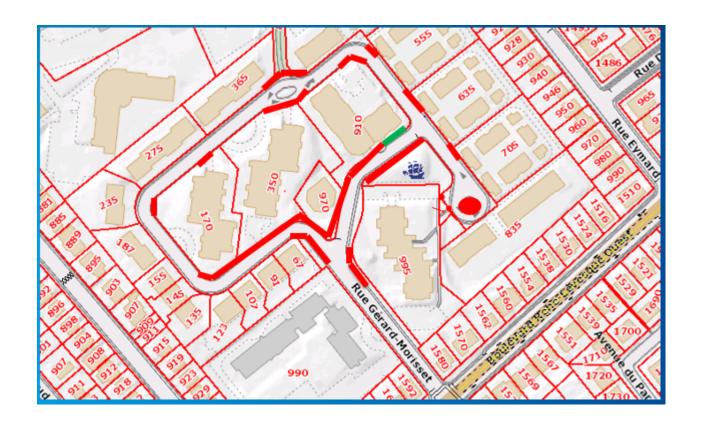
- Relevés d'occupation (3) dans la rue Gérard-Morisset, entre 5 h et 10 h, un jour de semaine
- Prise en compte des besoins spécifiques des commerces et des services
 - La Champenoise Résidences pour personnes âgées
- Simplicité, cohérence et continuité dans les scénarios analysés



Zone de permis de stationnement









Relevé d'occupation Rue Gérard-Morisset

- 30 espaces de stationnement sur 127 occupés (24 %)
- 13/30 : occupés par des résidants (43 %)
- 17/30 : des non résidants (57 %)

Relevé à 8 h

- 69 espaces de stationnement sur 127 occupés (54 %)
- 13/69 : occupés par des résidants (16 %)
- 56/69 : des non résidants (84 %)

Relevé à 10 h

- 92 espaces de stationnement sur 127 occupés (72 %)
- 13/92 : occupés par des résidants (14 %)
- 79/92 : des non résidants (86 %)



4. Scénarios possibles

À la suite de l'analyse des modalités d'intervention

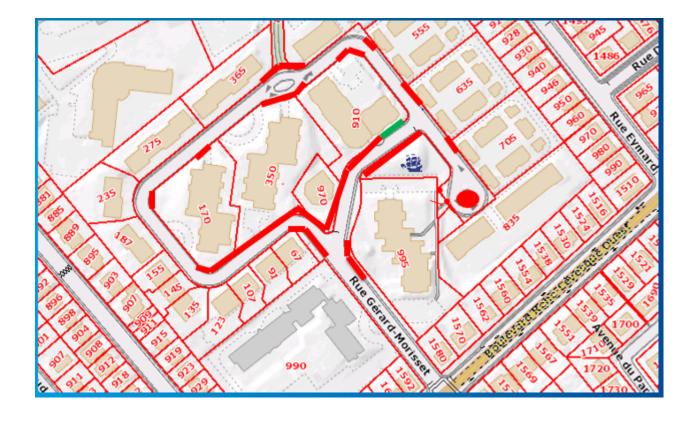
- Stationnement alternatif
- Stationnement à durée déterminée
- Stationnement interdit
- Système de permis de stationnement sur rue



4. Scénarios possibles

Scénario 1

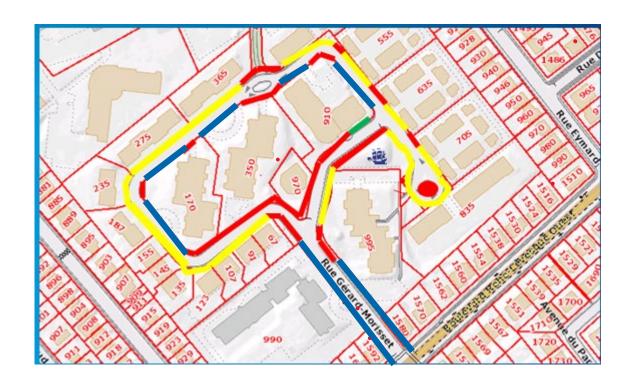
Statut quo





Réglementer la durée de stationnement sur un côté de la rue et ne pas réglementer sur l'autre côté







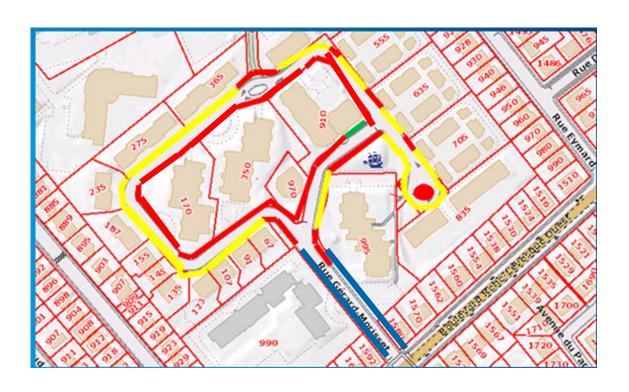


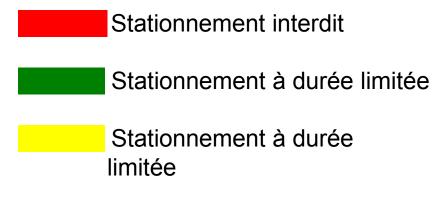
Stationnement non réglementé



Réglementer la durée de stationnement sur un côté de la rue et d'interdire le stationnement sur l'autre côté







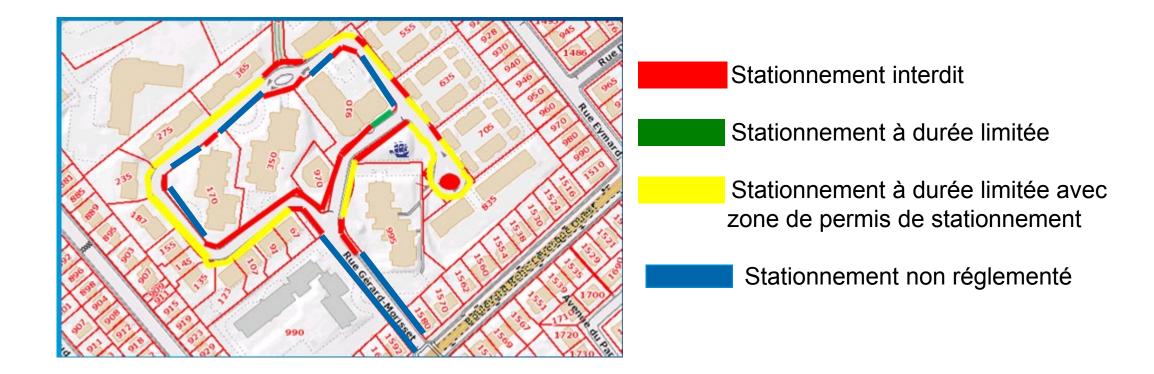
Stationnement non

réglementé



Implanter une zone de permis de stationnement sur un côté de la rue et de ne pas réglementer sur l'autre côté

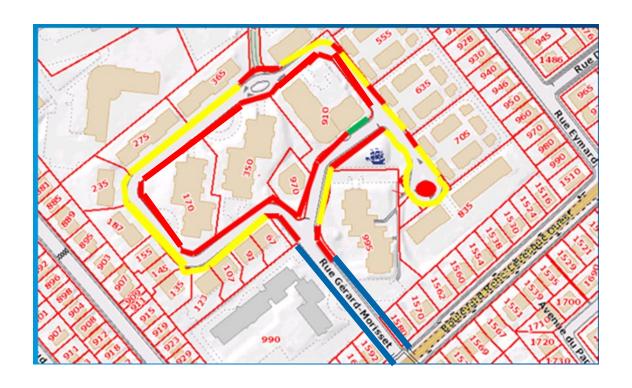






Implanter une zone de permis de stationnement sur un côté de la rue et interdire le stationnement sur l'autre côté





Stationnement interdit

Stationnement à durée limitée

Stationnement à durée limitée avec permis de stationnement résidant

Stationnement non réglementé



5. Prochaines étapes

Consultation citoyenne à venir, date à confirmer

